DOSSIER DE PRESSE

Mobili'terre

Les territoires ruraux s'engagent pour la mobilité durable

Un Service Civique auprès des élus locaux au coeur des territoires ruraux

Mobili'terre · Unis-Cité · AMRF Association des Maires Ruraux de France · EDF · Ministère de la Transition écologique · Service Civique · CEE Les certificats d'économies d'énergie

SOMMAIRE

3 UN SERVICE CIVIQUE AU COEUR DES TERRITOIRES RURAUX

3 LES OBJECTIFS DU PROJET

4 UN PROGRAMME INNOVANT QUI FAIT SENS

5 LES ACTIONS DES VOLONTAIRES

7 CÉRÉMONIES DE LANCEMENT DANS LES TERRITOIRES

10 L'ASSOCIATION UNIS-CITÉ

12 ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

13 LES 15 TERRITOIRES RURAUX MOBILI'TERRE

15 LE DISPOSITIF DES CEE

UN SERVICE CIVIQUE AU COEUR DES TERITOIRES RURAUX

AGIR POUR LA MOBILITÉ DOUCE, DURABLE & INCLUSIVE DANS L'YONNE

Deux réseaux nationaux unissent leurs efforts pour répondre aux attentes des habitants des territoires ruraux à travers le programme Mobili'terre. 15 territoires ruraux représentent la plupart des régions métropolitaines.

LES OBJECTIFS DU PROJET

- **COMPRENDRE** les pratiques des habitants du territoire et les freins aux solutions de mobilité durable existantes.
- **SENSIBILISER LES CITOYENS** du territoire aux enjeux des mobilités douces
- **INFORMER** les habitants des solutions de mobilité déjà existantes
- **ACCOMPAGNER LES PERSONNES LES PLUS EN DIFFICULTÉ** dans leurs démarches de mobilité
- **PERMETTRE LA CRÉATION DE SOLUTIONS DE TRANSPORTS PARTAGÉS CO CONSTRUITES** avec les habitants et les élus des communes rurales concernées
- **RÉDUIRE DE MANIÈRE NOTOIRE L'USAGE DE LA VOITURE PERSONNELLE**
- **PERMETTRE AUX ÉLUS D'AGIR AUPRÈS DES PRESCRIPTEURS DE MOBILITÉ**

UN PROGRAMME INNOVANT, QUI FAIT SENS

UN PROJET QUI RÉPOND AUX PROBLÉMATIQUES DE MOBILITÉ DES TERRITOIRES RURAUX

Les cahiers de doléances et de propositions de l'AMRF, remis en 2019 au Gouvernement, ont mis en exergue la détresse de nombreux habitants face au manque de moyens de mobilité dans leur territoire. Le déséquilibre est majeur entre territoires ruraux et urbains sur les choix des modes de transport à disposition des habitants. Seuls 19% des habitants des communes rurales affirment pouvoir choisir leur mode de transport contre 60% des habitants des agglomérations de +100 000 personnes . Néanmoins, dès lors que des actions de sensibilisation et de présentation de mode de transport alternatif et pertinent sont menées auprès de ces derniers, 60% d'entre eux sont prêts à moins utiliser leur véhicule, 65% à utiliser les transports en commun et 40% à faire du covoiturage et de l'autopartage.
Le Programme Mobili'terre s'attache à promouvoir les solutions existantes et mettra en œuvre des opérations d'accompagnement et de sensibilisation auprès des habitants.

La mobilisation de jeunes en Service Civique sur chaque territoire, celle des élus, alliés dans ce programme, constitue une force de frappe inédite au service des habitants en vue d'une mobilité durable.
Lauréat de l'appel à projets lancé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire en mai 2019, le Programme Mobili'terre « les territoires ruraux s'engagent pour la mobilité durable », est financé par le dispositif des certificats d'économie d'énergie avec le soutien d'EDF.

UN DÉPLOIEMENT NATIONAL ET UN PILOTAGE LOCAL

Un comité de pilotage local est mis en place dans chaque territoire participant au programme, rassemblant divers acteurs locaux (élus locaux, acteurs éco – associatifs – culturels, association d'usagers, etc). Celui-ci valorise les actions menées, construites en collaboration et accompagne la mise en œuvre de solutions de mobilités durables adaptées au territoire.
L'ensemble des solutions mises en œuvre alimenteront ensuite le site internet dédié aux initiatives locales afin de les déployer, à terme, au sein de nouveaux territoires ruraux volontaires.

La thématique «Mobilité» trouve un écho certains auprès de nombreux acteurs du territoire, découchant sur de nombreuses actions partenariales au profit des territoires.
A titre d'exemple, les volontaires sont intervenus auprès des maisons France Service, des permanences Pôle Emploi, etc.

LES ACTIONS DES VOLONTAIRES

• Réaliser des enquêtes sur les pratiques et les besoins de mobilité auprès des habitants

• Organiser des ateliers de sensibilisation et d'information pour faire connaître ces alternatives déjà existantes

• Interventions auprès de différents publics (scolaires, associations, acteurs du territoire, etc)

• Ou encore, mettre en place des challenges sur le territoire

Durant toute la mission, des équipes de jeunes volontaires en mission de service civique seront présents sur le territoire. Ils meneront leurs actions aux côtés des acteurs du territoire et des citoyens. Et ce, jusqu'à fin 2022.

Toutes et tous vont s'engager pour ce sujet qui nous concerne tous : la mobilité. Unis-Cité recrute tout au long du programme, soit jusqu'à fin 2022, l'occasion de s'engager la mobilité durable des territoires ruraux.

AU NIVEAU NATIONAL, *près de* ***300*** *jeunes en Service Civique, avec l'implication d'élus locaux, vont travailler à sensibiliser 50 000 habitants des territoires ruraux et péri-urbains aux pratiques de la mobilité économe en énergie fossile sur 15 territoires différents.*

CÉRÉMONIES DE LANCEMENT DANS LES TERRITOIRES

Journée de lancement Mobili'Terre 63

Journée de lancement Mobili'Terre 72

Journée de lancement Mobili'Terre 81

Journée de lancement Mobili'Terre 45

Journée de lancement Mobili'Terre 74

EN BREF

- 1 programme déployé sur 2 ans
- 15 territoires ruraux à travers la France métropolitaine
- 1 équipe de jeunes volontaires en mission de Service Civique collaborant avec les élus locaux
- Des actions de sensibilisation et d'information auprès des habitants, autour de la mobilité douce, durable et inclusive
- L'expérimentation de nouvelles solutions de mobilité

Mobili'terre

L'ASSOCIATION UNIS-CITÉ

L'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une étape de leur vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage de la mixité sociale.
Depuis 1995, Unis-Cité est l'association à la fois pionnière et experte du Service Civique des jeunes en France.
Elle a inspiré la loi sur le Service Civique de mars 2010 et s'engage depuis pour contribuer à sa généralisation en France et en Europe, afin qu'il devienne une vraie étape d'engagement et de mixité sociale pour tous les jeunes, et notamment pour tous ces jeunes qui ne croient plus en eux-mêmes ni en la société.
Présente dans plus de soixante villes en France, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné plus de 25 000 jeunes dont 5000 en 2020.
WWW.UNISCITE.FR

UNIS-CITÉ AUJOURD'HUI – NOS ACTIONS

À LA FOIS VITRINE ET LABORATOIRE DU SERVICE CIVIQUE, UNIS-CITÉ MOBILISE ET GÈRE EN DIRECT DES MILLIERS DE JEUNES d'origines sociales, culturelles, de croyances et de niveaux d'étude différents, sur des missions de Service Civique de 6 à 9 mois réalisées en équipe pour une expérience effective de la mixité.
En savoir plus : www.uniscite.fr

RELAIS

UNIS-CITÉ RELAIS ACCOMPAGNE LE DÉPLOIEMENT DU SERVICE CIVIQUE UNIVERSEL EN FRANCE à travers « l'intermédiation » mais aussi l'animation de pôles d'appui, des activités d'information, de conseil, formations et soutien opérationnel aux organismes associatifs ou publics souhaitant accueillir des volontaires.
En savoir plus : www.relais-service-civique.fr

SOLIDARITÉ ENTREPRISES

UNIS-CITÉ SOLIDARITÉ ENTREPRISES DONNE LA POSSIBILITÉ AUX ENTREPRISES DE SOUTENIR DES INITIATIVES CITOYENNES en mobilisant leurs collaborateurs sur des journées concrètes de solidarité organisées clés en main par Unis-Cité.
En savoir plus : www.uniscite-solidarite-entreprises.fr

UNE COMBINAISON DE PROJETS NATIONAUX & LOCAUX

DES PROJETS D'ENVERGURE NATIONALE DÉPLOYÉS LOCALEMENT LIÉS AUX GRANDS ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Liés aux grands enjeux de société
Des missions conçues à l'échelle nationale pour répondre à des besoins sociaux non couverts, construites avec des experts sectoriels, et ayant vocation à être généralisées sur l'ensemble du territoire national.
ex. : Les Intergénéreux pour lutter contre l'isolement des personnes âgées ; Les Médiaterre pour faire entrer l'écologie dans les quartiers prioritaires ; Les Anti-gaspi pour réduire le gaspillage alimentaire dans les restaurations scolaires, etc.

DES PROJETS D'ENVERGURE RÉGIONALE OU LOCALEANCRÉS SUR LESTERRITOIRES

Fruits d'une ingénierie locale
Des missions conçues avec des partenaires locaux (publics, associatifs et privés) afin de mobiliser les volontaires sur des enjeux locaux via des actions répondant aux spécificités des territoires.
ex. : Les Complices pour accompagner individuellement les séniors dans les EHPAD ; Éco-gestes au bureau pour sensibiliser les collaborateurs de la Métropole de Lyon aux économies d'énergie ; Ensemble contre les nuisibles en Ardèche…

L'IMPACT D'UNIS-CITE SUR LES JEUNES

EMPLOYABILITÉ

82% Des jeunes rebondissent positvement dans les 6 mois qui suivent leur Service Civique à Unis-Cité,

IMPLICATION CITOYENNE

78% Se sentent capables et on envie d'agir au sein de leur quartier et de la société

ENGAGEMENT BENEVOLE

85% des volontaires déclarent avoir envie de continuer une activité bénévole après leur Service Civique

COMPETENCES ACQUISES

Le Service Civique permet de faire progresser les volontaires sur :
La capacité d'adaptation (comportement, discours, projet…) (83%)
La capacité à travailler en équipe (83%)
La capacité à prendre des initiatives (82%)
L'autonomie (76%)
La capacité à faire preuve de créativité (70%)
**Sources: étude d'impact menée par Valérie Becquet, sociologue, maître de Conférences en Sociologie à l'Université de Cergy-Pontoise*

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

À PROPOS DU SERVICE CIVIQUE :
Il s'agit d'un engagement volontaire ouvert à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) désirant consacrer 6 à 12 mois de leur vie au service des autres, sur des missions d'intérêt général telles que la solidarité et la lutte contre l'exclusion, l'éducation, l'environnement, le sport et la culture, etc. Les jeunes volontaires perçoivent une indemnité mensuelle (~580 €) et bénéficient d'une couverture sociale prise en charge par l'État. **WWW.SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR**

AMRF

DES MAIRES MILITANTS DE LA RURALITÉ

Créée en 1971, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) fédère près de 10.000 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques.

Rassemblés autour d'une identité forte, les membres de l'AMRF portent la voix des communes ancrées sur les territoires ruraux pour défendre leurs enjeux spécifiques.

Forte de son militantisme et de sa représentativité, l'AMRF est aujourd'hui l'interlocutrice incontournable des communes rurales auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux.

Défendre les enjeux de la ruralité Dans un esprit militant, l'AMRF fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3.500 habitants, partout en France.

L'association s'engage au quotidien – au niveau local et national – pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité. Elle participe au débat public en formulant des propositions et en réalisant des interventions. Elle produit des manifestes et publie des rapports et des contributions lors des discussions parlementaires.

Un réseau au service des territoires ruraux Les associations départementales, en totale autonomie, représentent les maires ruraux auprès des interlocuteurs publics du département et services déconcentrés (Préfecture, Conseil Général, Inspection d'Académie, Gendarmerie, etc.) et des opérateurs de services. Formant un réseau de proximité efficace, elles sont une force d'information et de mobilisation très réactive.

AMRF
Association des Maires Ruraux de France

LES 10 ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX FRANCE

• **Défendre la commune,** cellule de base de la démocratie, et la liberté communale qui est son expression première

• **Porter les positions des élus ruraux** dans les instances locales et nationales en conservant notre indépendance vis-à-vis des partis politiques

• Agir pour le **maintien d'un tissu de services publics** et au public adapté aux besoins et se mobiliser pour les défendre

• **Développer une image positive,** moderne et dynamique de la ruralité

• Oeuvrer pour un **aménagement équilibré,** juste et concerté du territoire

• Revendiquer **l'égalité républicaine de tous les citoyens** au réelle et juste péréquation pour un développement rural aux côtés des villes

• Agir pour un dynamisme économique et social durable en **luttant contre la désertification rurale**

• Affirmer et faire reconnaître **la spécificité des territoires ruraux**

• **S'opposer au cumul des mandats électifs** et des fonctions, entrave majeure à la démocratie

• **Développer liens et coopérations avec les structures et organismes nationaux** qui partagent notre vision de la démocratie et des territoires. Encourager, promouvoir et soutenir toute initiative allant dans ce sens.

LES 15 TERRITOIRES RURAUX MOBILI'TERRE

CONTACTS DANS LES TERRITOIRES

Communauté de communes de la Brie Nangissienne (77) :
Élus référents : François Deysson, Président de l'AMR77 et maire de Villecerf, Yannick Guillo maire de St-Ouen-en-Brie – Contacts : amr77@orange.fr - 01 64 24 93 08
Cheffe de projet Unis-Cité : Adeline Fernandes – Contacts : afernandes@uniscite.fr - 06 16 11 31 65

Regroupement pédagogique intercommunal - Poilley, le Ferré et Villamée (35) :
Élu référent : Louis Pautrel, Président de l'AMR 35 et maire de le Ferré – Contacts : amr35@orange.fr - 02 99 95 10 33
Cheffe de projet Unis-Cité : Amélie d'Hautefeuille – Contacts : adhautefeuille@uniscite.fr - 06 66 10 25 48

Bassin Giennois (45) :
Élu référent : Daniel Thouvenin, Président de l'AMR45 et maire de Villorceau – Contacts : udmr45@gmail.com - 02 38 44 51 88
Cheffe de projet Unis-Cité : Sarah Bordeau Guilbert – Contacts : 07 64 22 68 89 -sbordeauguilbert@uniscite.fr

Communauté de communes du Massif du Sancy (63) :
Élu référent : Sébastien Gouttebel, Président de l'AMR63 et maire de Murol – Contacts : mairesruraux.63@wanadoo.fr - 09 79 18 31 31
Cheffe de projet Unis-Cité : Morgane Véronnet – Contacts : 06 60 79 73 14 - mveronnet@uniscite.fr

Vallée de l'Arve (74) :
Élues référentes : Chantal Vannson, maire de Marnaz et Marie-Pierre Pernat, maire du Reposoir – Contacts : c.vannson@marnaz.fr et mairie.reposoir@orange.fr
Cheffe de projet : Maëlle Schmit – Contacts : 06 60 20 34 71 - mschmit@uniscite.fr

Fercé-sur-Sarthe, Chemiré-le-Gaudin et St-Jean-du-Bois (72) :
Élu référent : Dominique Dhumeaux, Vice-Président de l'AMR72 et maire de Fercé-sur-Sarthe – Contacts : dominique.dhumeaux@neuf.fr - 02 43 77 32 87
Cheffe de projet Unis-Cité : Marine Sousa – Contacts : msousa@uniscite.fr - 06 99 03 80 20

Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois (81) :
Élus référents : Philippe Carayon, maire de Rayssac et Jean-Luc Espitalier, maire de Saint-André – Contacts : carayonp@wanadoo.fr - mairie.st.andre@wanadoo.fr
Chef de projet Unis-Cité : Steven Brochen – Contacts : sbrochen@uniscite.fr - 06 26 68 03 41

LES 15 TERRITOIRES RURAUX MOBILI'TERRE

PNR de la Haute Vallée de Chevreuse (91) :
Élu référent : Yvan Lubraneski, Président de l'AMR91 et maire des Molières – Contacts : lubraneski@gmail.com - 01 60 12 07 99
Chef de projet : Jordan Madiande – Contacts : jmadiande@uniscite.fr et 06 21 60 93 14

Bassin du Nord de l'Yonne (89) :
Élue référente : Dominique Chappuit, Présidente de l'AMR89 et maire de Rosoy – Contacts : secretariat@rosoy-89.fr
Cheffe de projet : Daphné Femenia – Contacts : dfemenia@uniscite.fr - 06 66 06 16 44

Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance (04) :
Élus référents : René Avinens, maire d'Aubignosc et Jean-Louis Chabaud, Président de l'AMR04 – Contacts : mairie.aubignosc@wanadoo.fr - chabaudjlamr04@barreme.fr
Chef de projet : Paul Leroy – Contact : pleroy@uniscite.fr

Communauté de communes Vendée Sèvre Autise (85) :
Élus référents : Denis la Mâche, maire de Saint-Sigismond et Daniel David, maire de Benet – Contacts : commune.stsigismond@wanadoo.fr - mairie-benet@wanadoo.fr
Cheffe de projet : Daphné Erkelens – Contacts : derkelens@uniscite.fr - 06 98 78 96 73

Communauté de communes du Clunisois (71) :
Élu référent : Jean-François Farenc, Président de l'AMR71 et maire de Blanot – Contacts : blanot.71.bourgogne@wanadoo.fr - 06 80 45 62 80
Responsable antenne Unis-Cité : Marie-Laure Bouchard – Contact : mlbouchard@uniscite.fr

Communauté de communes de la Plaine d'Estrées et Communauté de communes des Lisières de l'Oise (60) :
Élu référent : Fabrice Dalongeville, Président de l'AMR60 et maire d'Auger-St-Vincent – Contact : mairie.auger.60@wanadoo.fr - 06 33 21 86 04
Responsable antenne Unis-Cité : Jérôme Mullet – Contact : jmullet@uniscite.fr

LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

LE DISPOSITIF DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE) CONSTITUE L'UN DES PRINCIPAUX INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE DE MAÎTRISE DE LA DEMANDE ÉNERGÉTIQUE.

Créé en 2006, il repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie . Ceux ci doivent ainsi promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie : ménages, collectivités territoriales ou professionnels.

La loi n 2010 788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement a rendu possible la délivrance de certificats d'économies d'énergie dans le cadre de la participation financière à des programmes liés à la maîtrise de la demande en énergie .
Ainsi, l'article L. 221 7 du code de l'énergie dispose que peuvent donner lieu à la délivrance de CEE « la contribution : [...] à des programmes d'information, de formation ou d'innovation favorisant les économies d'énergie ou portant sur la logistique et la mobilité économes en énergies fossiles.

C'est dans ce cadre qu'est possible le programme Mobili'terre.
EDF nous soutient sur ce projet.
https://www.ecologie.gouv.fr/cee-programmes-daccompagnement#e0

Mobili'terre

POUR EN SAVOIR +

Pour Unis-Cité :
Anna Roiné, responsable du programme
aroine@uniscite.fr - 06 67 18 99 43

Pour l'AMRF :
Adèle Laborderie, responsable du programme
adele.laborderie@amrf.fr - 04 37 43 39 80